

CARREFOUR JEUNESSE-EMPLOI DE MARQUETTE

ÉTATS FINANCIERS

31 mars 2026

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres du conseil d'administration de
CARREFOUR JEUNESSE-EMPLOI DE MARQUETTE

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de CARREFOUR JEUNESSE-EMPLOI DE MARQUETTE (l'« organisme »), qui comprennent le bilan au 31 mars 2026, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 mars 2026, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.



Responsabilit  s de l'auditeur    l'  gard de l'audit des   tats financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les   tats financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci r  sultent de fraudes ou d'erreurs, et de d  livrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond    un niveau   lev   d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit r  alis   conform  ment aux normes d'audit g  n  ralement reconnues du Canada permettra toujours de d  tecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent r  sulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont consid  r  es comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre    ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les d  cisions   conomiques que les utilisateurs des   tats financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit r  alis   conform  ment aux normes d'audit g  n  ralement reconnues du Canada, nous exer  ons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et   valuons les risques que les   tats financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci r  sultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en   uvre des proc  dures d'audit en r  ponse    ces risques, et r  unissons des   l  ments probants suffisants et appropri  s pour fonder notre opinion. Le risque de non-d  tection d'une anomalie significative r  sultant d'une fraude est plus   lev   que celui d'une anomalie significative r  sultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses d  clarations ou le contournement du contr  le interne;
- nous acqu  rons une compr  hension des   l  ments du contr  le interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des proc  dures d'audit appropri  es aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacit   du contr  le interne de l'organisme;
- nous appr  cions le caract  re appropri   des m  thodes comptables retenues et le caract  re raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de m  me que des informations y aff  rentes fournies par cette derni  re;
- nous tirons une conclusion quant au caract  re appropri   de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuit   d'exploitation et, selon les   l  ments probants obtenus, quant    l'existence ou non d'une incertitude significative li  e    des   v  nements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacit   de l'organisme    poursuivre son exploitation. Si nous concluons    l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les   tats financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas ad  quates, d'exprimer une opinion modifi  e. Nos conclusions s'appuient sur les   l  ments probants obtenus jusqu'   la date de notre rapport. Des   v  nements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme    cesser son exploitation;



- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Bureau Bape inc.

Vaudreuil-Dorion, le 4 juin 2026

¹ Par CPA auditrice, permis de comptabilité publique n° A134628

CARREFOUR JEUNESSE-EMPLOI DE MARQUETTE

RÉSULTATS

Exercice terminé le 31 mars 2026

5

	2026	2025
PRODUITS		
Subventions, projets et dons (note 3)	2 028 515 \$	2 066 581 \$
Recouvrement de dépenses	214 581	238 174
Intérêts et ristournes	36 309	49 241
Autres	11 259	3 780
	2 290 664	2 357 776
CHARGES		
Salaires et charges sociales	1 832 316	1 829 536
Programmes et activités	156 183	114 331
Honoraires professionnels et consultants	68 953	83 045
Informatique	60 983	56 800
Loyer	36 617	34 881
Frais de déplacement et de représentation	30 097	31 314
Frais communs de l'immeuble	26 617	20 691
Télécommunications	23 577	24 830
Entretien et réparations	21 779	18 730
Fournitures de bureau et papeterie	15 045	15 296
Taxes et permis	14 308	19 022
Publicité	12 404	22 194
Énergie	9 910	8 828
Abonnements et cotisations	9 187	5 614
Formation et colloque	8 809	17 975
Intérêts sur avances	8 306	12 552
Frais bancaires	3 656	4 219
Assurances	3 656	3 505
Créances douteuses	3 378	5 381
Location d'équipement	166	166
Amortissement des immobilisations corporelles	19 229	20 388
	2 365 176	2 349 298
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES	(74 512) \$	8 478 \$

CARREFOUR JEUNESSE-EMPLOI DE MARQUETTE

ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET Exercice terminé le 31 mars 2026

6

	Grevé d'affectations internes (note 13)	Investi en immobilisations	Non affecté	2026 Total	2025 Total
SOLDE AU DÉBUT	358 275 \$	135 945 \$	647 430 \$	1 141 650 \$	1 133 172 \$
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(40 076)	(15 229)	(19 207)	(74 512)	8 478
Affectations internes (note 13)	22 500	-	(22 500)	-	-
SOLDE À LA FIN	340 699 \$	120 716 \$	605 723 \$	1 067 138 \$	1 141 650 \$

CARREFOUR JEUNESSE-EMPLOI DE MARQUETTE

BILAN

31 mars 2026

7

	2026	2025
ACTIF		
COURT TERME		
Encaisse	41 274 \$	488 866 \$
Placement bancaire	493 160	73 724
Dépôts à terme	760 000	760 000
Débiteurs (note 4)	152 082	251 802
Subventions à recevoir (note 5)	685 819	355 434
Frais payés d'avance	13 148	14 141
	2 145 483	1 943 967
SUBVENTIONS À RECEVOIR (note 5)	153 750	-
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 6)	130 957	150 186
	2 430 190 \$	2 094 153 \$
PASSIF		
COURT TERME		
Créditeurs (note 8)	516 898 \$	662 591 \$
Apports reportés (note 9)	682 163	275 671
	1 199 061	938 262
APPORTS REPORTÉS (note 9)	153 750	-
APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 10)	10 241	14 241
	1 363 052	952 503
ACTIF NET		
GREVÉ D'AFFECTATIONS INTERNES (note 13)	340 699	358 275
INVESTI EN IMMOBILISATIONS	120 716	135 945
NON AFFECTÉ	605 723	647 430
	1 067 138	1 141 650
	2 430 190 \$	2 094 153 \$

AU NOM DU CONSEIL D'ADMINISTRATION,

Martin Hébert, administrateur

Roula Habchi, administrateur

CARREFOUR JEUNESSE-EMPLOI DE MARQUETTE

FLUX DE TRÉSORERIE

Exercice terminé le 31 mars 2026

8

	2026	2025
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(74 512) \$	8 478 \$
Éléments n'affectant pas la trésorerie :		
Amortissement des immobilisations corporelles	19 229	20 388
Amortissement des apports reportés	(4 000)	(4 146)
	(59 283)	24 720
Variation nette d'éléments hors trésorerie liés au fonctionnement (note 11)	31 127	207 809
	(28 156)	232 529
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisition de dépôts à terme	(760 000)	-
Encaissement de dépôts à terme	760 000	-
	-	-
AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	(28 156)	232 529
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT	562 590	330 061
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN	534 434 \$	562 590 \$
CONSTITUTION DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE		
Encaisse	41 274 \$	488 866 \$
Placement bancaire	493 160	73 724
	534 434 \$	562 590 \$

1. STATUTS CONSTITUTIFS ET OBJECTIF DE L'ORGANISME

L'organisme est constitué comme un organisme sans but lucratif en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies (Québec) et est un organisme de bienfaisance au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu. Son objectif est d'offrir un éventail de services en matière d'intégration socio-économique destinés aux jeunes adultes.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers ont été dressés selon les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et comprennent les principales méthodes comptables suivantes :

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations. Les principales estimations portent sur la provision pour créances douteuses, la dépréciation des actifs financiers et la durée de vie utile des immobilisations corporelles.

Comptabilisation des produits

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les revenus d'intérêts, les autres revenus et les recouvrements de dépenses sont constatés à titre de produits dans l'exercice au cours duquel ils sont gagnés.

Apports reçus sous forme de services

Les bénévoles consacrent plusieurs heures annuellement à aider l'organisme à assurer la prestation de ses services. En raison de la difficulté de déterminer la juste valeur des apports reçus sous forme de services, ceux-ci ne sont pas constatés dans les états financiers.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, y compris les découverts bancaires lorsque les soldes bancaires fluctuent souvent entre le positif et le négatif, le placement bancaire et les dépôts à terme dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**Instruments financiers***Évaluation initiale*

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers créés ou échangés dans des opérations conclues dans des conditions de pleine concurrence à la juste valeur. Les actifs financiers et passifs financiers qui ont été créés ou échangés dans des opérations entre apparentés, sauf pour les parties qui n'ont pas d'autre relation avec l'organisme qu'en leur qualité de membres de la direction, sont initialement évalués au coût.

Évaluation ultérieure

L'organisme évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût ou au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse, du placement bancaire, des dépôts à terme, des débiteurs et des subventions à recevoir.

Dépréciation

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement, l'organisme détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative, et si l'organisme détermine qu'il y a eu au cours de l'exercice un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs, une réduction de valeur est comptabilisée aux résultats. Si les indications de perte de valeur s'atténuent ou disparaissent, la moins-value déjà comptabilisée doit faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration. La valeur comptable de l'actif financier ne peut être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise de valeur si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. La reprise de valeur est comptabilisée aux résultats.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles acquises sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile respective selon la méthode de l'amortissement linéaire sur les périodes suivantes :

	Périodes
Bâtiment	25 ans
Mobilier et équipement	5 ans
Équipement informatique	3 ans

Dépréciation d'actifs à long terme

Les immobilisations corporelles sont soumises à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est comptabilisée lorsque leur valeur comptable excède les flux de trésorerie non actualisés découlant de leur utilisation et de leur sortie éventuelle. La perte de valeur comptabilisée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur.

CARREFOUR JEUNESSE-EMPLOI DE MARQUETTE

NOTES COMPLÉMENTAIRES
31 mars 2026

11

3. SUBVENTIONS, PROJETS ET DONNS

	2026	2025
Pathways to Education - Passeport pour ma réussite	257 000 \$	257 800 \$
Dalbé-Viau - Passeport pour ma réussite	82 500	80 000
Réseau Réussite Montréal - Passeport pour ma réussite	50 000	135 482
Fondation Jeanne-Esther - Passeport pour ma réussite	20 000	20 000
Ville de Montréal et autres partenaires - Passeport pour ma réussite	55 741	37 321
Pathways to Education - 3e transition	60 000	16 500
Carrefour jeunesse emploi du Sud-Ouest et autres partenaires - 3e transition	49 500	6 786
Centre de services scolaire Marguerite-Bourgeoys - Intervenants communautaires scolaires	296 120	228 483
Réseau Réussite Montréal - Intervenants communautaires scolaires	103 125	75 000
Secrétariat à l'action communautaire autonome et aux initiatives sociales - Soutien mission globale et réussite éducative	357 029	357 029
Emploi-Québec - Service d'aide à l'emploi	284 705	289 155
Secrétariat à la jeunesse - Créneau carrefour jeunesse	153 750	158 100
Ville de Montréal - Voix de Lachine et Artgang	62 070	38 224
Réseau Réussite Montréal et autres partenaires - Passage-Lachine	35 520	14 330
Table de concertation petite enfance et jeunesse de Lachine - Milieux de vie favorables	26 896	20 557
Emploi-Québec - STIM	23 384	116 545
Ville de Montréal - Brigade Neige	23 000	22 500
Desjardins - Mes finances, mes choix	21 129	13 223
Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de l'Ouest-de-l'Île-de-Montréal - Aire ouverte	18 670	6 750
Centre de services scolaire Marguerite-Bourgeoys - Passage primaire secondaire-Lachine	15 129	13 056
Réseau Réussite Montréal - Mme PPS	10 500	-
Emplois d'été Canada	5 213	5 101
Dalbé-Viau - Raccrochage	4 725	4 725
SPHERE	4 355	-
Collectif autonome des Carrefour jeunesse emploi - Mes droits, mes responsabilités	3 454	-
Banque Royale du Canada - H2O	1 000	2 851
Réseau Réussite Montréal - Plan de rattrapage	-	91 211
Ministère de l'Éducation - Passeport pour ma réussite	-	45 832
Réseau Réussite Montréal - Le français au présent et au futur	-	3 374
Centre de services scolaire Marguerite-Bourgeoys - Projet-pilote 16-24	-	2 500
Amortissement des apports reportés	4 000	4 146
	2 028 515 \$	2 066 581 \$

CARREFOUR JEUNESSE-EMPLOI DE MARQUETTE

NOTES COMPLÉMENTAIRES 31 mars 2026

12

4. DÉBITEURS

	2026	2025
Clients	25 694 \$	19 340 \$
Provision pour créances douteuses	(16 402)	(13 646)
	9 292	5 694
Intérêts	6 060	8 178
Taxes à la consommation	9 665	11 683
Taxes municipales à recevoir de OBNL Regroupement	80 898	72 036
Avances à un organisme sans but lucratif, sans intérêt	46 167	154 211
	152 082 \$	251 802 \$

5. SUBVENTIONS À RECEVOIR

Les subventions à recevoir comprennent des montants liés à des ententes annuelles et pluriannuelles pour lesquelles l'organisme s'attend raisonnablement à recevoir les fonds conformément aux modalités des ententes. Le solde à la fin de l'exercice est composé de :

	2026	2025
Secrétariat à l'action communautaire autonome et aux initiatives sociales - Soutien à la mission globale et réussite éducative	357 029 \$	- \$
Secrétariat à la jeunesse - Créneau carrefour jeunesse	307 500	31 620
Centre de services scolaire Marguerite-Bourgeoys - Intervenants communautaires scolaires	81 774	163 547
Carrefour jeunesse emploi du Sud-Ouest et autres partenaires - Passeport pour ma réussite	27 414	25 819
Emploi-Québec - STIM	23 384	28 368
Réseau Réussite Montréal - Intervenants communautaires scolaires	18 750	-
Desjardins - Mes finances, mes choix	9 687	206
Réseau Réussite Montréal - Passage Lachine	4 950	-
Dalbé-Viau - Raccrochage	4 725	4 725
SPHERE	4 356	-
Solde à reporter	839 569 \$	254 285 \$

CARREFOUR JEUNESSE-EMPLOI DE MARQUETTE

NOTES COMPLÉMENTAIRES 31 mars 2026

13

5. SUBVENTIONS À RECEVOIR (suite)

	2026	2025
Solde reporté	839 569 \$	254 285 \$
Pathways to Education - 3e transition	-	50 000
Pathways to Education - Passeport pour ma réussite	-	36 300
Ville de Montréal - Voix de Lachine	-	12 349
Centre de services scolaire Marguerite-Bourgeoys - Projet pilote 16-24	-	2 500
	839 569	355 434
Subventions réalisables au cours du prochain exercice	685 819	355 434
	153 750 \$	- \$

6. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

			2026	2025
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Bâtiment	318 587 \$	190 222 \$	128 365 \$	141 108 \$
Mobilier et équipement	83 428	83 428	-	64
Équipement informatique	57 676	55 084	2 592	9 014
	459 691 \$	328 734 \$	130 957 \$	150 186 \$

7. EMPRUNT BANCAIRE

L'organisme dispose d'un emprunt bancaire d'un montant autorisé de 30 000 \$ au taux préférentiel bancaire plus 3,50 %.

8. CRÉDITEURS

	2026	2025
Fournisseurs et frais courus	54 250 \$	58 192 \$
Salaires et vacances	110 074	197 946
Avances d'un organisme sans but lucratif, sans intérêt	99 544	152 364
Avances d'un organisme sans but lucratif, 2,80 %	253 030	254 089
	516 898 \$	662 591 \$

CARREFOUR JEUNESSE-EMPLOI DE MARQUETTE

NOTES COMPLÉMENTAIRES
31 mars 2026

14

9. APPORTS REPORTÉS

Les apports reportés représentent des subventions reçues au cours de l'exercice destinées à couvrir les charges pour des projets de l'exercice subséquent.

	2026	2025
Solde au début	275 671 \$	144 285 \$
Montant reçu au cours de l'exercice	2 584 757	2 193 821
Montant constaté à titre de produits au cours de l'exercice	(2 024 515)	(2 062 435)
Solde à la fin	835 913	275 671
Le solde à la fin de l'exercice est composé de :		
Secrétariat à l'action communautaire autonome et aux initiatives sociales - Soutien mission globale et réussite éducative	357 029	-
Secrétariat à la jeunesse - Créneau carrefour jeunesse	307 500	-
Réseau Réussite Montréal - Intervenants communautaires scolaires	46 875	56 250
Dalbé-Viau et autres partenaires - Passeport pour ma réussite	39 777	20 000
Réseau Réussite Montréal - Mme PPS	29 500	40 000
Desjardins - Mes finances, mes choix	25 000	25 000
Centre de services scolaire Marguerite-Bourgeoys - Intervenants communautaires scolaires	18 672	47 697
GM et RBC - H2O	6 610	7 610
Réseau Réussite Montréal et autres partenaires - Passage Lachine	4 950	13 170
Pathways to Education - 3e transition	-	40 000
Carrefour jeunesse emploi du Sud-Ouest et autres partenaires - 3e transition	-	22 000
Table de concertation petite enfance et jeunesse de Lachine - Milieux de vie favorables	-	3 944
	835 913	275 671
Apports reportés à court terme	682 163	275 671
	153 750 \$	- \$

10. APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les apports reportés représentent des subventions destinées à financer des immobilisations corporelles. Ces contributions sont amorties à titre de produits au même rythme que l'immobilisation correspondante.

	2026	2025
Solde au début	14 241 \$	18 387 \$
Montant constaté à titre de produits au cours de l'exercice	4 000	4 146
Solde à la fin	10 241 \$	14 241 \$

11. VARIATION NETTE D'ÉLÉMENTS HORS TRÉSORERIE LIÉS AU FONCTIONNEMENT

	2026	2025
Débiteurs	99 720 \$	99 437 \$
Subventions à recevoir	(484 135)	(20 573)
Frais payés d'avance	993	4 886
Créditeurs	(145 693)	(7 327)
Apports reportés	560 242	131 386
	31 127 \$	207 809 \$

12. ENGAGEMENT CONTRACTUEL

L'organisme est lié par un bail à long terme échéant en juin 2028, représentant un engagement futur de 75 317 \$, comprenant les versements suivants pour les trois prochains exercices :

2027	33 088 \$
2028	33 750 \$
2029	8 479 \$

13. AFFECTATIONS INTERNES

	Solde au début des engagements	Engagement de l'exercice	Utilisation de l'exercice	Solde à la fin des engagements
Bourses - Passeport pour ma réussite	241 012 \$	- \$	1 576 \$	239 436 \$
30e anniversaire	263	-	-	263
Travaux - Toiture	20 000	-	20 000	-
Système d'évacuation d'air	2 000	-	2 000	-
Publicité et promotion	2 500	-	-	2 500
Formation	2 500	-	-	2 500
Réserve pour travaux au bâtiment	50 000	-	10 000	40 000
Production série web PPS	25 000	-	-	25 000
Journées d'orientation	12 500	-	4 000	8 500
GSEF Bordeaux 2025	2 500	-	2 500	-
GSEF Marica 2027	-	2 500	-	2 500
Équipement informatique	-	20 000	-	20 000
	358 275 \$	22 500 \$	40 076 \$	340 699 \$

L'organisme ne peut utiliser ces montants grevés d'affectations internes à d'autres fins sans le consentement préalable du conseil d'administration.

14. INSTRUMENTS FINANCIERS**Risques et concentration**

L'organisme, par le biais de ses instruments financiers, est exposé à divers risques, sans pour autant être exposé à des concentrations de risque. L'analyse suivante indique l'exposition de l'organisme aux risques à la date du bilan.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que l'organisme éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. L'organisme est exposé à ce risque principalement à l'égard de ses créditeurs.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un actif financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'organisme à subir une perte financière. Le risque de crédit pour l'organisme est principalement lié aux débiteurs et aux subventions à recevoir.

Pour les subventions à recevoir, l'organisme évalue, de façon continue, les montants à recevoir sur la base des montants dont il a la quasi-certitude de recevoir en s'appuyant sur leur valeur de réalisation estimative.

14. INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations de taux d'intérêt. L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe. Les instruments à taux d'intérêt fixe assujettissent l'organisme à un risque de juste valeur puisque celle-ci varie de façon inverse aux variations des taux d'intérêt du marché.

15. CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres de l'exercice 2025 ont été reclassés afin de rendre leur présentation identique à celle de l'exercice 2026.

Renseignements complémentaires

CARREFOUR JEUNESSE-EMPLOI DE MARQUETTE

Utilisation du soutien financier en soutien à la mission globale et pour chaque volet visant à soutenir la réalisation des activités spécifiques

RÉSULTATS

Pour la période du 1er avril 2025 au 31 mars 2026

	Soutien à la mission globale	Activités spécifiques Réussite éducative	Total
PRODUITS			
Subvention SACAIS	278 971 \$	78 058 \$	357 029 \$
CHARGES			
Salaires et charges sociales	239 684	67 060	306 744
Loyer	10 992	3 075	14 067
Honoraires professionnels et consultants	4 889	1 367	6 256
Informatique	4 727	1 353	6 080
Taxes et permis	4 688	1 312	6 000
Télécommunications	3 893	1 089	4 982
Publicité	3 023	846	3 869
Abonnements et cotisations	1 732	484	2 216
Formation et colloque	1 616	452	2 068
Frais de déplacement et de représentation	1 434	401	1 835
Entretien et réparations	1 198	335	1 533
Frais bancaires	537	150	687
Assurances	417	116	533
Programmes et activités	124	35	159
	278 954	78 075	357 029
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES	17 \$	(17) \$	- \$

Les dépenses, présentées dans l'annexe SACAIS, sont incluses dans les charges de fonctionnement présentées à l'état des résultats.